

Du Champ de Courses au Parc Naturel Urbain des Bruyères



*Des habitants
acteurs d'un territoire*



Du Champ de Courses au Parc Naturel Urbain des Bruyères

DES HABITANTS ACTEURS D'UN TERRITOIRE

Sur une surface non bâtie d'environ 28 hectares, au cœur de l'agglomération rouennaise, un Parc Naturel Urbain doit être aménagé, en place d'un ancien hippodrome. L'association *Champ de Courses des Bruyères Ensemble*, apparue fin 2006, veut permettre aux habitants d'être acteurs dans un grand projet urbain.

Les savoirs « citoyens », venus de l'expérience quotidienne, reprenant la mémoire des quartiers, représentent des apports. Ils peuvent aussi apparaître comme des outils d'expertise, lorsqu'ils contribuent à définir de nouvelles orientations, pour le développement soutenable et la préservation de la biodiversité.

L'atelier d'écriture mis en place par *Champ de Courses des Bruyères Ensemble* rassemble des participants, individuellement engagés dans un exercice collectif. L'accès de l'atelier est ouvert, en permanence, à toute personne qui a l'envie de contribuer à la réflexion commune.

Des rencontres fréquentes avec des élus, des responsables, des services et associatifs, des spécialistes, la recherche d'informations et de documentation, alimentent les apports de contenus, synthétisés dans ce document en vue d'une communication.

Les écrits qu'on lira présentent un « florilège » de points de vue. Il ne s'agit pas en effet de fournir une liste de prescriptions arrêtées mais de donner à voir un « jardin en mouvement ».

Des lignes de couleur « trament » ce document, reliant des indications contribuant à la définition du projet et des moyens d'action qui en découleraient. Ces lignes reprennent des opinions qui ont semblé importantes aux auteurs.

Un balisage en **vert** et **rouge** (une fois en **bleu**) permet d'emprunter des chemins de traverse dans des itinéraires.

Choisissez les modes d'itinérance qui vous conviennent et bonnes promenades!

Champ de Courses des Bruyères Ensemble



SOMMAIRE

PROMENONS-NOUS DANS LE CHAMP DE COURSES (1)	3
PARLONS DE CHEMINEMENTS	4
PROMENONS-NOUS DANS LE CHAMP DE COURSES (2)	8
LE PROJET DE L'ASSOCIATION	9
UN PROJET COLLECTIF	10
HISTOIRE	13
LE NATURALISTE EN BALADE (1)	15
PRESERVER LES ESPECES PRESENTES SUR LE SITE	16
LE NATURALISTE EN BALADE (2)	18
LE NATURALISTE A L'ŒUVRE	19
CONCEVOIR UN PAYSAGE EXEMPLAIRE	22
RESPECTER UN PATRIMOINE NATUREL LOCAL	23
LE SPORTIF DU DIMANCHE	24
MODE D'EMPLOI	25
RENFORCER LA TRAME VERTE ET LA TRAME BLEUE	26
EDUQUER ET FORMER A L'ENVIRONNEMENT	27
UNE METHODE « IMPRESSIONNISTE »	28
L'HERBE POUSSE DANS LA PRAIRIE	29
PORTE OUVERTE	35
DECLARATION D'INTENTIONS	36
CARTE DES CONCEPTS	37
ARBRE DE CONNAISSANCES	39
LE JEU DU PROMENONS-NOUS	40



PROMENONS-NOUS DANS LE CHAMP DE COURSES... PENDANT QUE L'HERBE Y POUSSE...

C'est un lieu de calme, de paix, de souvenirs...

Lorsque le temps est clément, il m'arrive d'y aller trois fois par jour pour y promener des amis chiens : Lucky, Ockland, Sally, Susy, Sissi et bien d'autres... J'y observe les arbres, les oiseaux, les plantes, les herbes, les insectes...

J'y rencontre les autres promeneurs, les sportifs.

J'y trouve, hélas, des saletés que certains humains jettent dans les endroits cachés : les haies, les talus...

Mais dans cette plaine, le calme règne ; il y a comme un souffle de dépaysement, le temps semble suspendu.

Parfois, lorsque les « joggers » passent sur la piste, en fermant les yeux on pourrait entendre le pas des chevaux. Et c'est soixante ans en arrière que me voilà repartie ! C'était une autre vie : nous étions entourés par la campagne, les fermes, les animaux, la forêt. Pas, ou peu, de bruits de moteurs.

Certains dimanches, l'évènement, c'était les courses : les galops, les trots, les hennissements des chevaux, les clameurs des spectateurs, les annonces du speaker. Mais des « hommes » ont décidé que ce serait fini !

Le premier gros dégât fut la disparition des tribunes, pourtant belles et historiques, contemporaines de Deauville. Dommage qu'elles soient détruites à jamais, elles qui voyaient tout ! Elles en auraient eu des choses à raconter, depuis la fin du 19^{ème} siècle !

Les tribunes ont été détruites les 22 et 23 février 2007, à l'initiative de la Ville de Rouen, propriétaire. *Champ de courses des Bruyères Ensemble* avait alors vivement protesté. Il avait été demandé que les poteaux de fonte soient au moins conservés, en prévision d'une éventuelle réutilisation. Dans sa motion, l'association exprimait le vœu que toute démolition envisagée du bâti soit précédée d'une expertise préalable, en vue de préserver l'avenir.





PARLONS DE CHEMINEMENTS

Voyez dans ce brouillard indécis, sans chemin apparent, tous les chemins permis.

Après tout, ce n'est qu'un champ...

(Gilles Clément, paysagiste, *La sagesse du jardinier*)

1-Sept ans de « réflexion »

Depuis sept ans sans activité hippique, le champ de courses des Bruyères n'en a pas moins continué de répondre à des besoins de loisir, de sport, de détente. Aux promeneurs, avec ou sans chiens, aux sportifs, seuls ou en équipes, à des jeunes s'« éclatant » en toute liberté se sont joint des citoyens attentifs à la préservation et au devenir de notre environnement naturel.

La présence constante de ces publics a confirmé un attrait et un intérêt permanents. La chance de ce territoire apprécié, c'est qu'on lui a laissé vivre sa vie. De ce point de vue, une absence apparente de décisions pour la reconversion de l'hippodrome a représenté une aubaine. De leur côté, contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres opérations urbaines, les usagers ont, d'une certaine manière, eu le temps d'éprouver intimement, en l'occupant, la valeur, *pour eux*, d'un espace à leur mesure.

Les interventions extérieures ont par contre abîmé ou risquent d'endommager à jamais l'espace, en ne respectant pas sa vie réelle et son fragile équilibre. Diamétralement opposées, elles ont, de façon récurrente, alerté concrètement sur les dangers encourus par le site actuel et futur.

En premier lieu, les intrusions de groupes et d'individus motorisés causent des dégâts et une pollution réels.

D'un autre côté, un entretien trop scrupuleux nuit au patrimoine architectural et écologique existant.

Concernant la première source de nuisances, il semble peu efficace de s'en tenir à une condamnation d'actes ressentis comme des agressions. La dissuasion et la persuasion semblent plus opérantes, passant avant une intervention répressive, dont on a pu constater l'efficacité toute relative.

Rappelons que, à l'heure actuelle, le champ de courses des Bruyères est ouvert en permanence, jour et nuit, sans accès réglementé, libre d'utilisation, à l'exception des terrains de sport.

A propos de l'entretien qui a été conduit, nous considérons que la destruction des tribunes en février 2007, de même que celle des autres bâtiments de l'hippodrome représente une perte. Actuellement, seules les anciennes écuries subsistent encore, mais dans un état de délabrement déplorable qui laisse malheureusement présager leur fin. Nous indiquons ici, à plusieurs reprises, que nous souhaitons leur réhabilitation, en tout ou partie.



Par ailleurs, les tontes mécaniques fréquentes, à des moments inopportuns pour la reproduction naturelle, ont mis en péril les espèces animales et végétales présentes. Nous nous posons la question de savoir si d'autres moyens d'intervention n'auraient pas pu être choisis, comme les fauches annuelles et/ou tardives. D'autres solutions existent, ne serait-ce, tout simplement, ...que le recours aux moutons ou autres animaux.

Pour reprendre la manchette de *Paris Normandie* (6 février 2011), « le projet d'aménagement reste à définir. ». (Nous aurions plutôt dit, quant à nous, « reste à inventer. »). Si l'on excepte des esquisses sommaires présentant des équipements « clés en mains », laissant penser que tout était décidé, pour la première fois pourtant un choix vient d'être annoncé. Il s'agit de permettre la continuation d'activités sportives collectives déjà existantes, en équipant quatre terrains, revêtus en synthétique, dont l'emplacement sur le site resterait à déterminer.

Ce choix d'aménagement partiel qui répond d'abord à un besoin de contenter une demande particulière, va à l'encontre d'un projet réellement maîtrisé. Une réalisation harmonieuse oblige certes à traiter les parties, mais sans perdre de vue la cohérence de l'ensemble et l'intérêt de l'ensemble des utilisateurs.

2-La relation aux quartiers voisins

Dans les quartiers proches de l'ancien hippodrome ou le jouxtant, l'espace naturel est essentiellement représenté par le jardin, sous forme de parcelles privées closes, avec, pour une seule rue, une ouverture directe sur la perspective de l'hippodrome. Un Parc Naturel Urbain diffus suscite, dans l'esprit de certains riverains, des craintes d'insécurité. La menace s'incarnerait dans un paysage faisant désordre (notamment si on lui confère un aspect « sauvage » et si les mauvaises herbes y prolifèrent).

Face à ces appréhensions, il y a lieu de mettre en exergue les effets « positifs » du parc public, en cherchant notamment à établir des liens de continuité.

Aucune des projections et maquettes qu'il nous a été donné de voir ne semble avoir intégré la situation géographique du Parc au sein de quartiers très denses. Aucun plan n'a matérialisé l'existence possible de relations entre des environnements appelés pourtant à entrer en complémentarité et, peut-être, à se fructifier réciproquement. Cette question est d'autant plus prégnante que l'environnement immédiat pourrait subir des modifications, si l'on veut donner au Parc une image attractive (emplacements de stationnement, circulation dans les rues, amélioration des abords, etc.). La coopération active des riverains constitue un atout majeur du projet.

Le Parc est un grand jardin « générateur d'activités urbaines », grâce à une appropriation collective et globale des espaces, un « bien public », dont le visiteur est partie active, y compris pour l'entretien. (Un exemple concret : les foulées des joggeurs tassent l'herbe et tracent le chemin !). Le Parc-jardin ne définit pas son « enclos » par une clôture, mais il ménage des relations d'interdépendance, c'est « un enclos autonome et fragile, où chaque paramètre interfère sur l'ensemble et l'ensemble sur chacun des êtres en présence. » (Gilles Clément).



Une nouvelle configuration du paysage suppose de nouvelles attitudes, notamment en ce qui concerne la surveillance et le contrôle des fréquentations, traditionnellement caractérisés par un gardiennage et des horaires d'ouverture. Des exemples remarquables ailleurs montrent qu'une ouverture permanente n'augmente pas les dangers. Au contraire, les dysfonctionnements, s'ils viennent à se produire, stimulent la recherche d'amélioration et conduisent à des transformations bénéfiques.

3-Le Parc Naturel Urbain est un pôle du développement durable dans l'agglomération.

Sur fond d'inquiétude réelle, non sans raison, pour l'avenir de la planète, de préoccupations concernant la pénurie annoncée des énergies fossiles, le Parc Urbain offre un concours indispensable au développement durable de la Ville (pour nous la communauté d'agglomération).

La Ville durable, c'est une Ville qui tend à l'autosuffisante, dans la mesure du possible. Le Parc-jardin peut être l'un de ses laboratoires, en prenant en compte les quatre dimensions interdépendantes et rétro-agissantes du développement soutenable / durable : le social / l'écologie / l'économie / la gouvernance.

Le Parc Urbain produit de la mixité et de la cohésion sociale localement. Il ne s'agit plus seulement de cibler une occupation des lieux par des juxtapositions d'activités mais d'envisager celles-ci comme autant de temps consacrés aux rencontres. L'organisation du paysage et du territoire est donc extrêmement délicate. Elle ne peut être que négociée, car elle doit aménager des prévisions d'évolutions.

Par extension, la dimension planétaire ne peut pas être négligée. Comment imaginer un Parc Urbain à Rouen, sans interrelation avec des correspondants aux quatre coins de France et du monde ? Les apports des technologies de l'information et de la communication au sein d'un Parc virtuel, ne serait-ce que pour constituer des banques de données, sont primordiaux aujourd'hui.

Le Parc installe en effet des zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique uniques, parce qu'elles n'existent qu'à cet endroit. Cependant, celles-ci inscrivent leur singularité dans un système de relation virtuel avec d'autres lieux, d'autres pays, d'autres continents, contribuant ainsi à inventorier et protéger toutes les ressources. Pour l'agglomération, cette option active en faveur d'une conservation prend sa pleine signification dans la relation établie avec d'autres zones, par les corridors naturels traversant la Ville (trame verte et bleue).

Le Parc-jardin « remet dans l'environnement l'énergie qu'on lui prend.. », selon l'expression du philosophe Olivier Mongin. Les aménagements doivent prévoir la plus grande autosuffisance énergétique, par exemple l'utilisation du compostage pour produire l'énergie locale, la récupération des déchets, l'installation de bassins de récupération ou, tout au moins, une auto-alimentation du parc en eau (récupération des eaux de pluie, systèmes de distribution, eau en autarcie).



D'une façon générale, les nouvelles pratiques instaurées en matière d'environnement sont potentiellement porteuses d'emploi, qu'il s'agisse de l'entretien des espaces et paysages, de l'accompagnement des pratiques culturelles, sportives et de loisirs, de l'éducation à l'écologie et au développement durable, etc.

Face à la complexité des enjeux, la maîtrise des opérations passe inévitablement par des prises de décision et une gestion innovantes, faisant sa part à la concertation.

Le Parc Naturel Urbain est un projet d'envergure, le premier d'une génération nouvelle dans la communauté d'agglomération. A ce titre, il pourrait servir de référence pour d'autres opérations annoncées, comme les éco-quartiers.

Depuis la fin des courses hippiques, les différents utilisateurs de l'espace offert par l'ancien hippodrome se sont approprié un territoire. Les interventions extérieures, qu'il s'agisse d'intrusions non souhaitables ou d'un entretien trop drastique, ont remis en cause l'existence d'un patrimoine et des équilibres fragiles de la biodiversité.

Cette situation doit inciter à rechercher des modalités de relation mieux définies avec l'environnement proche (notamment les quartiers avoisinants).

Grand jardin, le Parc ne doit pas introduire de rupture dans le tissu urbain, afin de devenir un « bien commun ».

Au-delà de son ancrage local, le Parc pourrait constituer un pôle exemplaire dans l'agglomération, en intégrant les quatre dominantes interdépendantes et en rétroaction du développement durable/soutenable : le social/l'économie/l'écologie/ la gouvernance.

Instaurer un rapport local/global pertinent

Favoriser la mixité sociale et la convivialité

S'ouvrir à une dimension planétaire et participer à un réseau virtuel pour la protection des ressources naturelles

Créer des emplois par la promotion de nouveaux métiers

Mettre en place des moyens de décision et de gestion concertés.



PROMENONS-NOUS DANS LE CHAMP DE COURSES...

21 juin 2010 : c'est l'été, la Fête de la musique. Les oiseaux y donnent un concert impressionnant au moment d'un coucher de soleil impressionniste. Personne ! Tout est calme et reposant.

25 juin 2010, 20h30 : la lune est pleine vers la rue du Madrillet, au-dessus de Saint-Etienne-du-Rouvray ! C'est « vivo hippodrome » !

19 décembre 2010 : La neige, tombée en abondance, a transformé les terrains de sport en désert blanc. C'est magique ! La circulation des véhicules à moteur est nulle, le silence s'impose et apporte une grande détente. C'est un moment rare et précieux en pleine agglomération urbaine.



L'hippodrome est vraiment un lieu naturel, préservé et à préserver, un antidote indispensable contre l'agitation moderne, où l'être humain peut retrouver sa place dans la biodiversité.

Si seulement des chevaux pouvaient y revenir ...

pendant que l'herbe y pousse...



LE PROJET DE L'ASSOCIATION

Le *Parc Naturel des Bruyères* a l'ambition d'offrir aux habitants de l'agglomération rouennaise, tout en valorisant la rive gauche, un cadre de vie agréable et, à bien des égards, dépaysant: Le « meilleur » de la campagne s'invite à la ville ! Le meilleur : une nature somme toute inespérée où la vie sauvage peut se maintenir, se développer et ajouter à Rouen un attrait supplémentaire.

Véritable transition entre la nature et la ville, le *Parc*, justement qualifié de *naturel* et *d'urbain*, appelle la mise en œuvre d'une gestion innovante. L'élaboration du cahier des charges initial, l'évolution ultérieure du Parc s'appuieront sur la participation des associations.

Le cahier des charges destiné à orienter la rédaction du futur appel d'offre de la Communauté d'Agglomération prendra en compte, à titre d'exemples, la promotion d'un projet économe en eau, l'emploi maîtrisé des variétés horticoles et, souhaitons- le, un aménagement qui permette de couvrir à long terme une partie des fonds nécessaires au fonctionnement.

Fruit d'une volonté partagée d'agir ensemble pour l'évolution durable d'un territoire à forte valeur patrimoniale, le *Parc* doit illustrer sans réserve une volonté collective de participation à l'urgent effort de préservation de l'environnement, à la création d'un cadre favorable à des activités tant culturelles que de plein air.

Territoire à forte valeur patrimoniale, le Parc Naturel Urbain des Bruyères est un projet collectif préservant l'environnement et offrant un cadre harmonieux pour des activités culturelles, sportives et de loisir.

**Un intérêt commun pour une meilleure qualité de vie
Un mode de gestion participatif Un
cahier des charges.**



UN PROJET COLLECTIF

La demande sociale à l'œuvre dans les villes démontre que la nature constitue un élément indispensable à l'équilibre de ses habitants. On remarque ainsi la place toujours plus développée des animaux domestiques en ville, la ruée vers la campagne des week-ends et la « rurbanisation » qui éclate le paysage urbain, mais offre la possibilité à certains habitants d'accéder à leur « carré de verdure », traduisant l'aspiration forte des habitants de la ville à un droit d'accès à la nature.

Toutefois, les moyens des habitants ne sont pas égaux ni leurs aspirations semblables vis à vis de leur espace quotidien de vie.

Il n'est pas indifférent, pour la perception que nous avons de chacun d'entre nous, de vivre en centre ville de Rouen ou dans un quartier périphérique. Les espaces verts y ont été souvent très sous-dimensionnés et fort négligés.

Dans un tel contexte on peut quasiment évoquer une « fracture écologique » entre habitants.

Le champ de courses est un des rares espaces verts à proximité du centre de Rouen. Il a donné lieu, à de nombreuses reprises, à des utilisations qui ont généré des conflits, résultant de visions antagonistes sur les attentes de chacun.

Pourquoi ?

Ce Parc Naturel doit répondre à des impératifs qui semblent à priori contradictoires :

- respecter la faune et la flore évoluant sur le site,
- permettre aux sportifs de pratiquer leur activité favorite
- apporter la sérénité au promeneur du dimanche, sans oublier de favoriser la rencontre des jeunes dont les activités sont quelquefois plus nocturnes...

Comment encourager l'utilisation plurielle de ce site, tout en satisfaisant aux aspirations du plus grand nombre ? L'« enfermement » du site peut répondre à certaines des contraintes et satisfaire une partie des habitants.

Malheureusement, celui-ci impacte très défavorablement l'ouverture à tous les habitants. Elle seule peut contribuer au plus grand brassage des populations. Cette condition est indispensable pour que le parc soit un lieu respecté de diversité, ouvrant toutes ses richesses à tous les habitants, quelle que soit leur zone d'habitat dans la ville.

Accorder l'ouverture totale peut à l'inverse conduire à des utilisations qui pourront être considérées comme dégradant le site.

La perception de cet espace n'est donc pas aujourd'hui partagée.



D'ailleurs, un site est un « lieu d'articulation entre les représentations, symboles d'un groupe donné, d'une part, et les pratiques de ce même groupe » (article paru sur le site de l'institut GODIN). La représentation du parc urbain s'inscrit donc profondément dans ce qu'il représente en tant « qu'espace vécu » par chaque utilisateur, selon qu'il appartienne ou non à un groupe donné et selon ses valeurs.

Une utilisation raisonnée d'un espace urbain suppose donc que les citoyens partagent des valeurs sur son utilité sociale et des « bonnes pratiques ». Il faut toujours réapprendre, ou tout simplement apprendre, le vivre ensemble, avec les richesses faunistiques et floristiques du site qui ne se laissent pas toujours apprivoiser aisément mais bien évidemment aussi avec les attentes légitimes des autres usagers du parc, dans une vision ouverte de respect mutuel.

Une telle perspective peut difficilement se fonder sur les seules démarches individuelles des usagers. Seule une réflexion collective peut contribuer à partager une philosophie commune.



Dès la conception du parc, il faut s'appuyer sur la médiation que les associations peuvent apporter.

D'une part, le tissu associatif rouennais est très riche, implanté sur des territoires très différents et draine une large population dont il est l'émanation.

La convergence d'intérêt associatif vers le Parc qu'il conviendra de susciter constituera pour chaque association et ses membres l'occasion de coproduire les règles adaptées à des activités différentes mais respectueuses de tous qui contribueront à donner une réponse autrement plus adaptée que l'érection « de murs », cloitrant chaque utilisateur dans sa défiance de l'autre.

Donner aux associations le droit de participer à la vie du parc, à sa gestion, c'est, au delà de l'équilibre entre les différentes utilisations du lieu permettant la coexistence harmonieuse des activités, également inciter à développer du lien social autour de ce nouvel équipement.

C'est à ce prix que le parc naturel urbain, côtoyé à la fois par des quartiers populaires et situé à proximité du centre de la ville, se muera en un lieu d'échange intergénérationnel, ouvert à toutes les couches de la population de la CREA.

C'est ainsi qu'il sera source d'une pépinière d'expériences, autour d'une diversité en perpétuel devenir, bref un lieu de vie indispensable à la ville de demain.

L'engouement perceptible pour la nature s'accompagne d'une « fracture écologique ». Tous les habitants n'ont pas les mêmes disponibilités (absence d'espaces verts), les mêmes aspirations ni les mêmes moyens. Par ailleurs, des différences de représentations créent des clivages culturels importants. Sur le territoire du Parc, préservation de la faune et de la flore, pratiques sportives de loisir, promenade mais aussi activités plus turbulentes des jeunes doivent se côtoyer. Seule une réflexion collective peut aider à définir des règles du bien vivre ensemble.

Les associations peuvent donc jouer un rôle de médiation, en contribuant à créer les conditions d'une diversité en perpétuel devenir.

Encourager l'utilisation plurielle du site

Partager des valeurs sur l'utilité sociale et les « bonnes pratiques »

Avoir une vision ouverte de respect mutuel

S'appuyer sur la médiation que les associations peuvent apporter :

- en développant une pensée collective

- en créant du lien social entre générations, quartiers, etc.

Le Parc est source d'une pépinière d'expériences.



Un lieu pour la biodiversité



Démonstration de taille



HISTOIRE

Un paysage pour le cheval ?

A l'origine, une lande, une prairie, sèche et acide, favorisant des plantes « acidophiles », ensuite enrichies par la présence du cheval.

L'*Hippodrome* a présenté jusque dans l'après-guerre un paysage arboré autant qu'herbacé, cher à celles et ceux qui l'ont connu dans leur jeunesse. Beaucoup peuvent encore en témoigner.

L'odeur des chevaux, leurs hennissements, les acrobaties de l'hirondelle rustique, les tapis de fleurs à la saison, les bourdonnements d'insectes aux chaleurs d'été... sont autant de repères que les mémoires peuvent opposer aux agressions de la ville aujourd'hui, pour construire l'avenir.

La réintroduction sur le site d'équidés, de quelque race que ce soit, constituerait un lien direct fort avec l'histoire. En même temps elle faciliterait un « travail » intergénérationnel, bien utile par les temps de déracinement et de mondialisation forcée.

Un lien avec la Belle Epoque (de Renoir et de Fabre), un autre avec le cheval, un autre encore avec les souvenirs des grands-parents et des parents, ou, simplement, avec l'herbe qui pousse et déploie enfin ses grappes de fleurs... Un vrai bonheur !





Dans tout paysage, il y a une histoire qui se continue...Le cheval en est ici le symbole.

Réhabilitation en tout ou partie des anciennes écuries
Réintroduction du cheval et autres équidés, dans le but de se familiariser avec les animaux

Espace exposition sur la mémoire du lieu

Evénements autour de : « Si l'hippodrome m'était conté »

Poursuite de l'inventaire des espèces végétales et animales

Evénement générateur d'identité et de vie : choix d'un emblème végétal puisé dans l'univers du cheval et de la prairie.



Les tribunes ont été détruites par le propriétaire, sans concertation préalable.



Les anciennes écuries, lieu de mémoire pour de nombreuses générations d'habitants, demeurent le seul bâtiment encore debout. Dégarni par le propriétaire, il est dans un état de délabrement avancé. Nous souhaitons sa réhabilitation.



LE NATURALISTE EN BALADE (1)

Le *Champ de courses* n'est pas un désert, et les mirages ne sont pas non plus ce qu'il produit chez ses visiteurs. Et pourtant, par une chaude et lumineuse journée de juin, sous un petit vent, une impression aussi légère qu'onirique s'est imposée soudainement.

Peut-être était-elle due au point d'observation que j'occupais alors ? Je venais de remonter les hauts jets du Madrillet ; j'avais recueilli quelques belles observations, consignées à la hâte dans mon carnet, procédé à quelques bons coups de filets. Peut-être l'un d'eux m'avait-il d'ailleurs « préparé », car j'y ai croisé un grand *ichneumon*¹ aux couleurs vives et dont le vol haut et pressé m'a transporté à quelques centaines de kilomètres de là, sur cette arête bordant le *Tarn* en aval de *Millau* où je pris, au moyen d'un coup de filet parfaitement ajusté, un mâle de *macromia*, la plus grande, la plus rapide de nos libellules et aussi la plus localisée.

Ce bel insecte m'avait contraint à faire attention à la topographie du site, à la fréquence de ses passages et au temps d'attente entre chacun d'eux, car je savais tout à la fois qu'il serait fidèle à un itinéraire et que je n'avais droit qu'à un seul coup de filet. L'animal, dont j'ignorais à cet instant l'identité, ne serait plus revenu de la journée si un coup malchanceux, et un seul, avait été donné...

Et l'*ichneumon* de l'*Hippodrome* m'a mis dans la même situation : celle de croiser un mâle d'une espèce de toute façon rare, fidèle à un itinéraire à peu près droit - la haie remplaçant ici l'arête rocheuse - farouche, assurément prêt à disparaître pour longtemps à la moindre menace.



1

Ichneumon : Nom d'un genre d'insectes hyménoptères (ordre d'insectes à quatre ailes membraneuses brillantes, comme les abeilles, les guêpes, les fourmis, etc.) qui disposent leurs œufs dans le corps des chenilles. Du grec, ichneuo, fureter, suivre la piste (Littré, Robert)



PRESERVER LES ESPECES PRESENTES SUR LE SITE

Un témoignage de vie... Une île dans la Ville ?

L'*Hippodrome des Bruyères* abrite une flore et une faune qui le caractérisent au point qu'elles lui confèrent une identité indiscutable. Elles sont distinctes l'une et l'autre des associations de plantes et d'animaux les plus caractéristiques de la *Forêt du Madrillet*, et plus largement de la *Forêt du Rouvray*.

Le sol, alluvionnaire, sablonneux, globalement un peu acide du méandre de Saint-Sever est l'héritier naturel d'associations vivantes très particulières, au point que dix des espèces de plantes basses qui y vivent sont des espèces « d'intérêt patrimonial ». L'inventaire des arthropodes (1) amplifie le diagnostic, comme en témoignent, d'une part les quelques espèces nouvelles pour la région qui y ont été déjà découvertes, et d'autre part les espèces originellement inféodées à la chênaie-bétulaie (2) ouverte et qui s'y maintiennent encore de nos jours.

Le site, au service des chevaux pendant plus d'un siècle, s'est peu à peu modifié et abrite maintenant une association de plantes et d'animaux de plus en plus nettement rurale, et même agricole. Cela lui confère sa grande originalité.

Un véritable conservatoire vivant s'est ainsi constitué au fil du temps, s'est affirmé malgré l'urbanisation menaçante, au point qu'il illustre encore un peu ce qu'était la biodiversité normande de la moitié du dix-neuvième siècle. La ville l'ayant contourné en avançant vers le sud sans le « manger », aucun autre secteur de la rive gauche ne rivalise avec lui pour en témoigner.

Le respect de ces plantes, de ces animaux est un devoir si l'on ne veut pas perdre la mémoire du site : **les témoins vivants des activités équines passées.**

(1) Petits animaux à carapace articulée (mille pattes, araignées, etc.)

(2) Association du chêne et du bouleau

On respectera la flore originale locale, spécifique au Champ de Courses. Elle y a été amenée par les chevaux, leur nourriture contenue dans leur crottin. Ainsi, elle est unique dans cette partie de l'agglomération. Il est donc essentiel de la protéger si on veut conserver au site son caractère et son histoire.



Un refuge pour les animaux, avec de l'eau
Protection de la flore
Ouverture au public





LE NATURALISTE EN BALADE (2)

Le coup de filet ayant réussi, je longeais la haie du *Champ de Courses* avec ce bonheur que seul connaissent ceux qui savent qu'ils viennent de mettre la main sur une « bonne bête ». Je cheminai avec félicité, tombai un peu plus haut sur l'éclosion groupée d'un petit *longicorne*(1), puis sur un joli pied de myosotis avant d'aborder l'aire des anciennes écuries : c'est à leur niveau à peu près, en me tournant vers les stades afin de scruter ce qui pouvait l'être que j'eus l'impression d'être sur une marge d'estuaire, ou plutôt quelque part dans une baie comme celle du *Mont Saint-Michel*...

Les graminées dominaient les plantes à fleurs, dont je ne distinguais que quelques fébriles touches de couleurs, et le vent ondulait délicatement, insensiblement cette mer d'un vert aussi léger que bleuté.

Une impression d'autant plus marine que le groupe de *palombes* qui y paissait pouvait être pris pour un groupe de *goélands*, *les corneilles* qui se trouvaient d'un autre côté pour *des huîtres pies*, et plus près de moi *les sansonnets* dans leur précipitation pour des *gravelots*. A cela s'ajoutait tout près de moi, dans l'ombre portée des hautes branches des arbres où j'étais, le vol miraculeux *des hirondelles rustiques*, dont les acrobaties aériennes évoquaient celles des *sternes pierregarins*, la trop bien nommée « *sterne hirondelle* », *Sterna hirundo*. En même temps, je pouvais suivre, à distance cette fois, le vol rasant de *martinets* en chasse, histoire de compléter le tableau; les espèces d'oiseaux ne sont-elles pas nombreuses en baie ? Chaque espèce occupait à sa façon une partie du site, la sienne, comme *les limicoles* les larges étendues d'eau basse.

Je me suis mis à remarquer, à observer les choses situées beaucoup plus près de moi et je me suis retrouvé dans la courbe que la piste dessine tout près, là où d'autres impressions sont venues me distraire.

Je me suis allongé sur le ventre et j'ai baissé la tête : une myriade de couleurs, dans mon esprit plus nombreuses sans doute qu'il n'y en avait réellement, m'a fortement réjoui, comme ce fut le cas sur le *Causse Noir* aveyronnais où la pelouse en fin de printemps explose de mille tonalités. Ici le blanc crème, le rouge carmin, le jaune safran, le bleu ciel, le jaune paille et le blanc pur s'entrelacent et panachent le secteur comme il arrive à des plateaux calcaires, sauvages.

Les criquets ne s'y trompent pas, qui invitent par leur présence et leur nombre à rapprocher les deux sites : ces pelouses maigres et colorées sont bien les milieux qu'ils affectionnent où que ce soit.

Je reprends mon chemin et je décide d'accompagner l'ourlet prairial du bord de piste jusqu'à l'autre courbe. La pelouse s'élève vite en steppe dès qu'il s'agit d'enjamber le fossé, de passer du bord de la piste sur la marge du stade.

De nouvelles plantes s'offrent à ma curiosité, et avec elles d'autres coloris, d'autres insectes.

1) Longicorne : qui a de longues cornes, de longues antennes.





LE NATURALISTE A L'OEUVRE

En septembre 2008, *Champ de Courses des Bruyères Ensemble* a rédigé et diffusé un petit document qui attirait l'attention sur les risques encourus par l'espace naturel exceptionnellement riche de l'hippodrome. Suite à une première recherche, menée avec le concours d'une étudiante, 30 espèces d'arbres et arbustes avaient été recensées (Quelques exemples : le robinier - faux acacia, le châtaignier, le noisetier, plusieurs sortes d'érables, plusieurs sortes de chênes...) ainsi que 26 espèces d'oiseaux, dont certaines rares et protégées, comme les buses, les hirondelles rustiques, des mésanges.

Nous avons également constaté que de nombreux insectes vivaient, grâce à la présence de plantes d'origine locale, qui facilitent la reproduction.

Ces présences ont été confirmées par l'étude de la flore et de l'insectifaune de l'*Hippodrome* qui a été entreprise, sans aucun soutien d'une collectivité. Elle a duré trois ans, soit le minimum pour qu'une telle étude soit crédible.

L'étude a permis de faire connaissance d'un milieu sans « valeur ajoutée », ce qui en représente l'intérêt.

Un hippodrome, et celui des *Bruyères* n'échappe pas à la règle, est un vaste territoire dont les quatre cinquièmes sont d'une certaine façon inutilisés ; le public y est sévèrement canalisé : il évolue entre les entrées, les guichets et les tribunes; quant au monde du cheval, il emprunte toujours les mêmes voies, de faible surface au total, et les jours de courses seulement ou à peu près. Cette situation est favorable à la vie parce qu'elle ménage des aires de grande dimension que la nature a pu continuer d'occuper.

D'autre part, et c'est là quelque chose qui pourrait bien être typiquement rouennais, l'urbanisation de la rive gauche de l'agglomération vers le sud s'est faite en contournant l'*Hippodrome* au lieu de l'investir : l'oublié du parpaing s'est mis à fonctionner pour lui-même, comme une île en pleine mer.

Les observations faites ont permis de débusquer des espèces identitaires du milieu originel lui-même, en même temps que d'autres, accompagnatrices de sa ruralisation ultérieure. Le mélange, évidemment présent dans les années 1860, s'est perpétué au point que l'*Hippodrome* fonctionne aujourd'hui comme un révélateur de la Normandie d'hier et d'avant-hier.

Un révélateur et donc un formidable conservateur, comme en témoigne l'étude menée.

Les marges de la piste et l'anneau extérieur concentrent ce qui reste des milieux naturels et semi-naturels antérieurs aux courses hippiques.

Le déploiement des haies sur la totalité des marges du site a développé un effet de lisière tout à fait remarquable, lequel contribue à valoriser, dans la stabilité, le large espace ouvert au soleil que le linéaire dessine.

Ainsi pouvons-nous dégager un minimum de dix grands biotopes (1) distincts.

Quelques niches remarquables complètent ces biotopes çà et là.

Dix plantes ont été repérées pour leur valeur patrimoniale, incontestable en Haute-Normandie, parmi lesquelles l'achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), l'orobanche pourpre qui dépend d'elle (*Orobanche purpurea*), l'orchidée barbe-de-bouc (*Himantoglossum hircinum*), ou encore la vipérine (*Echium vulgare*).



Quant aux insectes, leur étude, à la date d'aujourd'hui, est encore plus impressionnante, puisque nous en sommes à près d'une trentaine d'espèces de « tenthrèdes » (2), à plus d'une soixantaine d'espèces d'abeilles, à près d'une trentaine d'espèces de sphex (3), etc.



La situation du *Champ* explique que presque toutes les espèces qui y vivent sont assez rares, ou rarissimes dans un milieu urbain en Europe Occidentale (sans compter que beaucoup d'entre elles ont disparu en milieu rural...).

L'*Hippodrome* est un réservoir aussi considérable qu'inattendu de biodiversité : le traçage dans l'agglomération de la trame verte et bleue par le Parc Naturel Urbain des Bruyères se justifie pleinement.

Un inventaire exhaustif des parties sauvages, dont une première identification s'est révélée pertinente, poursuivie avec des moyens conséquents, constitue ainsi un préalable, un principe de précaution, avant toute décision d'implantation définitive. Par contre, le classement de certaines zones en réserve naturelle, s'il s'avérait pertinent, ne devrait pas isoler des territoires spécialisés, ouverts à la seule investigation savante ou pédagogique. De tels territoires, comme d'autres, doivent favoriser la relation et le brassage.



Ces problématiques nous semblent pleinement constitutives d'un projet écologique. Elles nous incitent aussi à réfléchir sur une solidarité planétaire. Nous devons avoir conscience désormais que, selon l'aphorisme célèbre, le frémissement de l'aile du papillon peut provoquer une tempête à des milliers de kilomètres !

(1) Biotope : milieu biologique offrant des conditions de vie relativement stables.

(2) Insecte hyménoptère (quatre ailes brillantes) appelé mouche à scie. Ses larves se nourrissent de feuilles.

(3) Insecte hyménoptère, sorte de grande guêpe qui creuse des terriers où elle dépose des proies paralysées (cricquets, grillons)





CONCEVOIR UN PAYSAGE EXEMPLAIRE

Une pépinière pour la biodiversité

Le *Champ de Courses des Bruyères* est un endroit fermé, où des animaux sont retenus.

La « bruyère » ne figure pas dans le nom du site par hasard : la callune, parce qu'elle domine cette terre (plutôt acide), est ici chez elle.

Le paysage attendu pourrait bien être qualifié « d'exemplaire ». Et ce à double titre :

- puisqu'il abritera une flore et une faune associées, auxquelles le parc pourra servir de « conservatoire » ;
- puisque le parc inspirera des futurs aménageurs d'autres sites, et, en même temps, servira de référence pour former et éduquer à la connaissance de la biodiversité locale et aux pratiques du développement durable.

Il devra en tout cas faire coexister une grande variété de milieux, acides et alcalins, humides et secs, ombrés et ensoleillés, en s'appuyant sur la plus grande diversité possible de niveaux de végétation, avec des effets de perspective.

Des interventions, comme celles d'artistes et autres créateurs enrichiront le paysage.

Le paysage sert de matrice à un environnement naturel, une histoire en devenir.

**Transmission et construction de savoirs en matière de paysage.
Coopération et solidarité entre les milieux.**





RESPECTER LE PATRIMOINE NATUREL LOCAL

Une conversion douce

Le respect des plantes et des animaux *hérités* nécessite de les localiser sur le site, afin de leur épargner l'épreuve des engins mécaniques lourds, si préjudiciables.

Les espaces les moins pourvus de vies seront enrichis, ne serait-ce que pour le plaisir des usagers, mais d'une manière douce et soucieuse de conserver à l'ensemble son authenticité. Il faut cependant repérer les plantes invasives et les éradiquer.

Le nouveau *Parc Naturel Urbain* sera géré en conformité avec les principes du développement durable appliqués aux espaces verts, à leur entretien et leur évolution. Les produits chimiques de synthèse sont donc exclus et les cycles saisonniers de la nature sont respectés. Les tontes seront contrôlées, localisées, ainsi que les tailles et les élagages. L'emploi des variétés horticoles sera encadré, les déchets végétaux seront broyés ou naturellement compostés, afin de servir de mulch ou d'engrais. Les eaux de pluie seront recueillies pour les arrosages. Les graines seront collectées pour être semées.

Une attention particulière sera consacrée aux animaux, (insectes, oiseaux et petits mammifères), afin de respecter leurs conditions d'existence dans ce coin de nature (habitat propice et nourriture appropriée).

Les plantes seront regroupées selon leurs affinités et leurs modes de vie, afin de favoriser leur développement.

Un paysage s'est construit aux confins de ce que fut le bocage haut-normand et de ce qu'est naturellement le méandre de la Seine dans lequel l'*Hippodrome* s'est installé. Cet espace est porteur et producteur de « natures ».

L'aménagement futur est donc indissociable de la préservation et de l'épanouissement d'une biodiversité dont l'inventaire reste à détailler.

Il faut s'abstenir de remuer, transporter ou disperser la terre. Les gros engins mécaniques sont donc bannis.

Le nouveau Parc est aménagé et géré conformément au développement durable.

**Une conversion douce, sans bouleversement profond.
Implication des usagers.**





LE SPORTIF DU DIMANCHE

C'est dimanche : les jambes sont lourdes, la pensée pâteuse...

Je me lance à l'assaut du bitume. Pas de quoi pavoiser, le rythme est mollasson.

Me voilà rue du Madrillet. Le feu est rouge comme d'habitude.

J'approche, la pluie redouble, lisse et triste comme ce terrain qui paraît abandonné.

Je rentre un peu par effraction par le grillage éventré et soudain, je reprends vie.

Mes jambes tricotent et dénouent la pelote de mes spleens matinaux.

Et soudain, l'espace s'ouvre derrière les arbres. Une éclaircie improbable, un pinson répond à une mésange.

Je longe le boulevard : le faux plat se rappelle à mon bon souvenir et puis c'est la courbe et je découvre les plateaux dans le lointain, Rouen, Canteleu.

Les « footeux » du dimanche se régalent.

A côté de moi quelques herbes folles oubliées cachent leur secret aux coureurs pressés.

La tête dans les nuages..., je sors et la trame verte qui pourrait rejoindre le jardin des plantes s'esquisse devant mes yeux.

Dimanche prochain, c'est décidé, je reprends mon voyage interrompu !



MODE D'EMPLOI

Un lieu de vie

Les sportifs et plus largement les pratiquants d'activités comme le jogging, la gymnastique et l'éducation physique, sont de fait associés au projet, ne serait-ce que parce qu'ils attendent d'abord qu'il leur assure un minimum d'installations.

La fréquentation du parc contribue à satisfaire les besoins physiques, d'évasion de toute personne, à tout âge de la vie. Elle facilite l'insertion des personnes fragiles.

Un équilibre est à trouver entre toutes les activités.

L'usage des véhicules à moteur est à interdire et les accès doivent être aménagés mais demeurer au maximum ouverts.

Le Parc accueille des publics différents, avec des aménagements adaptés, intégrés dans un ensemble facilitant la participation, les rencontres et la convivialité.

Il faut éviter la juxtaposition de lieux réservés à une seule activité.

Participation des clubs sportifs et des pratiquants individuels d'activités sportives à la conception des équipements et des aménagements

Participation des utilisateurs à la conception et à la réalisation des espaces

Education des usagers au respect de l'environnement.





RENFORCER LA TRAME VERTE ET LA TRAME BLEUE

Un aménagement de l'espace au service des plantes et des animaux.

Les trames, verte et bleue, visent à enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Elles sont constituées de **réservoirs de biodiversité et de corridors qui les relient**.

La circulation des animaux comme des plantes est très importante : elle permet à chaque espèce d'accroître ses chances d'adaptation aux conditions d'existence qu'elle rencontre et qui évoluent comme elle, du fait du brassage des gènes qu'elle provoque.

Il s'agit donc de contribuer à la création et au renforcement d'une trame verte (flore et faune terrestres) et bleue (faune et flore en milieu humide), y compris dans l'agglomération rouennaise. Cette trame, dans sa globalité, comprend des espaces naturels ou affines², tout en les reliant les uns aux autres jusque dans le tissu urbain.

Le *Parc Naturel Urbain des Bruyères* s'intercale dans cette trame, précisément entre le *Jardin des Plantes de Rouen* et la *Forêt du Madrillet*, pour ensuite, vers le nord et l'est, être mis en relation avec les espaces boisés des *Hauts de Rouen* et le *Parc Naturel Urbain de Rouen*, constitué par l'éco-vallée des 2 rivières (*Colline Sainte-Catherine, zone humide de Repainville*), la promenade des petites eaux du Robec, *l'Ile Lacroix* et d'autres espaces existant (*forêt de Roumare*) ou à venir (*éco-quartiers*) dans l'agglomération.

Ainsi le *Parc Naturel Urbain des Bruyères* sera-t-il rattaché au futur et potentiel corridor vert et bleu de l'agglomération rouennaise; il y figurera comme intermédiaire entre un *Jardin des Plantes* aussi artificiel que peut l'être un jardin à la « française », et une forêt, la *Forêt du Madrillet*, dont le devenir est aussi incertain que son patrimoine naturel est riche.

La richesse de sa biodiversité, qui compte des espèces protégées, fera sans-doute du parc Naturel Urbain des Bruyères, une zone noyau sur la trame verte.

Les espèces en quête d'une zone humide, comme toutes les autres en quête d'autres milieux, doivent y accéder le plus facilement possible ; aussi convient-il, après examen des données sur l'agglomération, de rapprocher ces zones les unes des autres : ainsi la présence d'une première mare stéphanaise en *Forêt du Madrillet*, d'une deuxième, sottévillaise, dans le *Bois de la Garenne*, d'une troisième, grand quevillaise dans l'enceinte du *Collège Edouard Branly*, d'une quatrième dans le *Jardin des Plantes*, plaide-t-elle pour l'aménagement d'une cinquième dans le futur *Parc Naturel Urbain des Bruyères*.

Rattacher le Parc Naturel Urbain des Bruyères à tout corridor vert et bleu existant et à venir dans l'agglomération de Rouen, dans le respect de Grenelle 2.

Favoriser l'adaptation, la circulation et la reproduction des plantes et des animaux.

Affine : qui a des liens avec les espèces animales antérieures.



EDUQUER ET FORMER A L'ENVIRONNEMENT

Comment initier pratiquement au développement durable. Créer des métiers nouveaux ?

Le *Parc Naturel des Bruyères* sert un projet de sensibilisation et d'éducation au développement durable.

Il enrichit les réflexions et les pratiques de toute culture « biologique » comme de tout jardin familial ou partagé.

Le *Parc Naturel Urbain des Bruyères* est un lieu-ressource tant pour les professionnels des services techniques et d'environnement municipaux, que pour les élèves des collèges, les centres d'apprentissage et d'autres lieux de formation. Il est un lieu d'autoformation permanent.

Des riverains, des particuliers propriétaires de jardin pourront y puiser de quoi s'inspirer, y trouver une mine de pratiques parmi les plus réfléchies pour, à leur tour, en entretenant autrement leur coin de terre, contribuer à sauvegarder judicieusement les plantes et les animaux de leur localité.

L'initiation à l'arboriculture et au jardinage naturel ou biologique se fera dans le respect du milieu. Enrichie par la lecture de travaux scientifiques, elle assurera la transmission des savoirs (semis, cultures, greffage, taille etc..).

Il faut toutefois remarquer que le terrain sableux sec et très pauvre à cet endroit nécessite des amendements : humus, (recyclage des branchages en Bois Raméaux Fragmentés), argile, et si possible par la récupération des eaux de pluie.

Le parc naturel Urbain des Bruyères sert de référence et de lieu de formation aux nouvelles donnes de la biodiversité.

Des activités, telles que l'entretien des jardins, des vergers permettent à toute population, des moins jeunes aux plus jeunes, de cultiver des espèces locales contribuant à la (re) découverte de goûts oubliés.

Partage des connaissances dans un lieu-ressource Un projet intergénérationnel.

UNE METHODE « IMPRESSIONNISTE »

Degas, Manet révèlent l'énergie et le mouvement au sein de l'éphémère.

Les ruptures de perspectives qu'ils opèrent entraînent les regards hors de conventions formelles. Cette « méthode » impressionniste conduit à privilégier la recherche de ressources insoupçonnées, pour « imager », sans œillères, un futur audacieux.

(Présentation de « Voir tout en nouveauté. L'œil impressionniste au Champ de Courses des Bruyères, à Rouen », dans le cadre de Normandie Impressionniste 2010.)

Nous ne sommes pas sûrs d'avoir tout dit de nos attentes. Nous ne prétendons pas présenter *le point de vue de tous les habitants*.

Ce dont nous sommes certains, c'est que plus personne, aujourd'hui, n'a le monopole de la bonne réponse, en matière d'aménagement urbain et naturel. Un projet est obligatoirement complexe. Il ne peut plus, dans une société mondialisée, être « parachuté » par un cabinet extérieur pour satisfaire des « besoins » définis selon des normes et des opportunités locales. **Le projet appelle des logiques d'acteurs.**

Nous avons constaté que toutes les figurations du futur Parc Naturel Urbain des Bruyères dont nous avons connaissance s'organisaient selon des données esthétiques et techniques, induites par les prescripteurs institutionnels. Peu d'approches mettaient en évidence des demandes sociales, culturelles, sportives, émanant des utilisateurs actuels et futurs. Tout paraissait par conséquent « bouclé » à l'avance.

Nous estimons que le partage des expertises renforce l'efficacité des actions. Dans une « société de la connaissance », tout le monde s'accorde à dire que les capacités à penser, et les talents, représentent nos biens les plus précieux. Ils sont nombreux, si nous savons les découvrir et leur donner la possibilité de se donner libre cours.

Notre intention est de présenter un paysage fait de possibles, comme cela se passe pour certains tableaux impressionnistes. C'est l'œil actif du spectateur qui ordonne les touches de couleurs juxtaposées par l'artiste sur la toile, pour « rendre » au paysage sa matérialité.





L'HERBE POUSSE DANS LA PRAIRIE

*Petite chronique de **Champ de Courses des Bruyères Ensemble***

2006

Septembre

Suite à une réunion organisée par les Verts, 15 personnes se connaissant peu se trouvent rassemblées autour d'un intérêt commun : la préservation de l'espace naturel des Bruyères et la réalisation d'un Parc Naturel Urbain sur le site.

Décision est prise de continuer, mais avec d'autres objectifs, l'action d'une association de quartier créée en 1990 (alors non dissoute).

1^{er} décembre. Une assemblée générale extraordinaire (41 personnes) décide le changement du titre, de l'objet et une modification des statuts. Un premier Conseil d'Administration est élu.

2007

L'association multiplie les contacts avec les Maires ainsi que d'autres élus des communes avoisinantes, avec également des responsables des services et des représentants associatifs.

Février. Les tribunes sont détruites par la Ville de Rouen, propriétaire. Les autres bâtiments proches (maison du gardien..) seront aussi détruits ultérieurement.

Avril. Publication d'un *dossier de presse*, rédigé par les membres de l'association.

Septembre. Une conférence de presse est suivie d'une réunion inter-associative qui donne lieu à la rédaction d'une déclaration d'intentions (reproduite plus loin). Un partenariat inter associatif est engagé.

Pique-nique sur le terrain, alors occupé par des résidents temporaires. Les maires des 3 communes intéressées sont présents ou se font représenter.

2008

Janvier. L'association est reçue au siège de l'Agglomération de Rouen par Messieurs Bardin, Directeur du Service Urbanisme et Développement et son collaborateur, Monsieur Masson. Cette rencontre sera suivie, en mai, d'une rencontre avec Monsieur Carrier, Conseiller technique de Monsieur Laurent Fabius.

Printemps. Un premier inventaire de la faune et de la flore du terrain est entrepris. Un document attire l'attention sur les dégâts constatés.

Les anciennes écuries sont dégarnies par le propriétaire, laissant la charpente à nu. L'association alerte les élus sur cette situation dommageable et nuisible à la faune. Elle demande une réhabilitation totale ou partielle du bâtiment, désormais seul témoignage bâti du passé.

Des membres du conseil d'administration visitent le Parc des Gayeulles à Rennes, qui paraît un bon exemple. Des informations sont par ailleurs recueillies sur le Parc de la Tête d'Or à Lyon.

Septembre. Participation au Carrefour des associations sottevillaises. Un sondage



recueille les avis de 112 visiteurs, s'ajoutant à de nombreuses suggestions. Annulation de l'opération « Nettoyons la nature », en raison de la présence de résidents temporaires sur le terrain (troisième occupation dans l'année).

Décembre. L'association est reçue au Conseil Général, à l'initiative de Madame Luce Pane, alors Vice - Présidente du Département de Seine-Maritime.

L'association adhère à la Fédération Haute-Normandie Nature Environnement (HNNE), déclinaison régionale de la Fédération Nationale de l'Environnement. Participation au programme subventionné par le Conseil Régional : *Les rencontres du hérisson*.

2009

4 février. Le Bureau de l'association est reçu par M. Laurent Fabius. L'avenir du site et le sort des anciennes écuries sont évoqués.

17 mai. *Fête de la Nature*, dans le cadre de l'opération nationale. Collaboration avec la Maison des Forêts de Saint Etienne du Rouvray pour une liaison par calèche entre l'hippodrome et la forêt du Rouvray (4 km.).

Des associations apportent leur concours à cette manifestation qui attire près de 300 personnes.

Le partenariat avec la maison des forêts (MDF) de Saint Etienne du Rouvray se poursuit avec un programme : *Lectures sous les arbres*.

Printemps. Marie Atinault collecte plus d'une centaine d'espèces végétales sur le site, dont certaines très rares, et crée un herbier que l'association présentera à plusieurs reprises.

Juillet. MDF de Saint Etienne : Lecture à voix haute suivie d'une discussion du livre (presque oublié aujourd'hui) : *Géographie de mille hectares* de Maurice Bedel.

Août : atelier d'écriture à la MDF pour une première rédaction d'un document.

Information à l'Agglo. sur l'éco-quartier Flaubert pour 9 membres de l'association (rencontre avec MM. Sanchez, Bardin, Pinon, suivie d'une visite du site).

Septembre. Participation au Carrefour des associations sottevillaises et à la Journée des loisirs de Saint Etienne du Rouvray.

26 : nettoyage du champ de courses par 24 volontaires (6 conteneurs de détritiques enlevés) avec l'aide des Services techniques de l'Agglo.

22 novembre. Journée de l'arbre. Plantation d'arbres offerts par les 3 communes de Rouen, Sotteville, Saint Etienne du Rouvray et l'Agglo, assurée par des élus des collectivités concernées. Représentation de *L'homme qui plantait des arbres* de Jean Giono (Yannick Boitrelle, Compagnie du Voyageur Immobilier).

L'association établit un partenariat avec l'atelier photographique de Rouen, animé par Jean-Marc Lesage, afin de constituer une photothèque sur le site des Bruyères.

2010

Janvier. Bernard Jeanne, Maire de Roncherolles sur le Vivier, chargé de mission sur le dossier Bruyères et l'écoquartier Flaubert, devient notre interlocuteur principal à la CREA, qui se substitue à l'Agglo.

28 février. Dans le cadre de « *lectures sous les arbres* » mini-cycle Jean Giono



(*L'homme qui plantait des arbres, Regain*) à la MDF de Saint Etienne du Rouvray.

16 mai. Fête de la Nature, *Ma voisine, la nature en fête !* La calèche a toujours un grand succès. Un atelier propose de dessiner le futur Parc sur des transparents recouvrant des photos du site actuel. Une trentaine de productions d'enfants diffusée.

Septembre. Exposition photos : *Les saisons au Champ de Courses des Bruyères* au Centre Jean Prevost, Saint Etienne du Rouvray.

Participation au Carrefour des associations sottevillaises, à la Journée des Loisirs de Saint Etienne du Rouvray et au Forum des Associations de Rouen.

26 septembre. Dans le cadre de Normandie Impressionniste (opération labellisée), journée : *Voir tout en nouveauté. L'œil impressionniste au champ de courses des Bruyères, à Rouen.* Thème : *Manet, Degas, les courses hippiques.* Grand succès de la calèche, de l'atelier maquillage ainsi que de costumes originaux.

21 novembre. Journée de l'arbre. Après-midi d'information sur la plantation et la taille des arbres par François Feuillade.

2011

Février

Samedi 12 (après-midi) : Démonstration taille des arbres et fabrication de mulch de bois raméaux fragmentés par François Feuillade.

Mars. Participation aux travaux de l'Agenda 21 à Petit Couronne

Participation au Colloque universitaire (Rouen) *Patrimoine bâti et naturel au regard du développement durable et du lien social.*

Mai

Préparation de l'édition d'une plaquette sur l'association, en partenariat avec le Lycée Jeanne d'Arc (BTS Communication). Rencontre à ce sujet avec la CREA qui n'aboutit pas.

8-15: Exposition photos : *Les saisons au champ de courses des Bruyères*, à la MDF de Saint Etienne du Rouvray.

Dimanche 22 : Fête de la nature, *l'insolite à votre porte.* Deux représentations théâtrales en plein-air (Yannick Boitrelle, Marie Ragu), un sculpteur sur bois, (Bernard Lejeune), la roulotte scarabée (projet primé par la CREA), sensibilisation au recyclage des déchets, compost, etc.

Juin

Participation à la Journée : Indicateurs régionaux du développement durable (INSEE, AREHN, Conseil Régional).

Participation à la réunion Associations/Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la CREA.

Septembre

Samedi 3 10 et 24. Journées associatives à Sotteville lès Rouen, Saint Etienne du Rouvray, Rouen.



Novembre

Dimanche 20 : *Journée arbre et cerf-volant*, en collaboration avec l'association *Ciel de rêves* (Saint Etienne du Rouvray) qui rassemble un grand nombre de clubs locaux. Malgré un épais brouillard qui empêche les évolutions, la manifestation attire un nombreux public. Les enfants fabriquent leurs cerfs-volants avec beaucoup de plaisir.

2012

Janvier

Vendredi 6 : Sixième assemblée générale (année 2011).

Mai

Dimanche 13. Fête de la nature, *Drôles d'oiseaux!* Expositions et ateliers associatifs, démonstration de parapente, observation d'oiseaux, première conférence-promenades sur la biodiversité du site assurée par Philippe Berenger Lévêque, naturaliste (cycle de 3 conférences aidé par la Direction Régionale de l'Environnement, Dreal).

Samedi 27 et dimanche 28 : Participation au Festival *Graines de Jardin*, au Jardin des Plantes de Rouen, sur le thème : *Du jardin en suspens au jardin en mouvement*.

Juillet

Deuxième conférence-promenade.

Septembre

Troisième conférence-promenade. (le cycle a rassemblé plus de 60 personnes). Rendez-vous associatifs de Sotteville lès Rouen, Saint Etienne du Rouvray, Rouen.

Novembre

Dimanche 18. Journée de l'arbre.

Labels : mois de l'économie sociale et solidaire, semaine de la solidarité internationale, semaine européenne de la réduction des déchets.



Nettoyage en septembre 2009



Le Jardin d'Eole, fête de la nature 2012

Cerfs-volants (association *Ciel de rêves*), stands *AEI*, *Familles rurales*, *Secours Populaire*, etc., *chorale Mélodie Desmarey*.

2013

Janvier

Vendredi 11, septième assemblée générale de l'association (année 2012)

Février

Vendredi 1^{er}, *Espace public* au **Point du Jour**, salle associative de quartier. Lecture des textes de la brochure *Du champ de courses au Parc Naturel Urbain des Bruyères* par les auteurs, montage audio-visuel, suivis d'une discussion et d'une soupe consommée ensemble.

29 présents. Aide technique : la Compagnie du Voyageur Immobile (Yannick Boitrelle, Jacques Tyc).

Fin du mois Nichoirs construits et installés par François Retout, bénévole du quartier de la Madeleine (Rouen) sur le site du champ de courses.

Mars

Vendredi 29 (matin), Forum régional à la Préfecture pour la préparation de la Loi sur la biodiversité.

Avril

Samedi 27 Journée inventaire de la flore par sur le site par Philippe Lévêque et des membres de l'association des amis des sciences naturelles du Muséum de Rouen.

Mai

L'association reçoit un Prix Agir (France Nature Environnement, Crédit Coopératif) pour aider à développer des espaces de discussion autour de la biodiversité.

Samedi 25 et dimanche 26, présence à Graines de Jardin, dans le cadre de la Fête de la nature. Thème l'eau et les insectes.

Juin

Jeudi 13 Réunion à la Crea sur le projet d'ateliers participatifs, en vue d'installer un processus de démocratie locale à propos du projet de Parc Naturel aux Bruyères.

Plusieurs réunions à ce sujet dans les semaines qui suivent.

Août

Mercredi 28, première réunion avec l'**Agence Ville Ouverte**, chargée de mettre en place et d'animer les ateliers participatifs de la Crea.

A la suite de différents contacts, l'Agence propose une collaboration à Champ de Courses des Bruyères Ensemble pour l'animation des 3 ateliers prévus.

Septembre

Samedi 7, présence au carrefour des associations sottevillaises, à la journée des loisirs de Saint Etienne du Rouvray,

Samedi 21, Forum des associations de Rouen.

Champ de Courses des Bruyères Ensemble signe un acte d'engagement éco-citoyen avec la Ville de Rouen. La Direction de la Vie Associative de Rouen réalise un panneau sur les activités en matière d'environnement de l'association.

Octobre, novembre, décembre

Dimanche 6 octobre, Automne aux bruyères, organisé avec l'aide de Mongo Caux et d'une quinzaine d'associations, en présence de la Crea. Environ 1000 visiteurs, dont de nombreux élus.

Mardi 15 octobre,

mardi 5 novembre,

mardi 10 décembre, ateliers participatifs de la Crea.

Les adhérents et les sympathisants de l'association assurent le tiers des participations.

Apport d'expertises sur la biodiversité du site, les demandes des habitants (exploitation de 148 questionnaires) et les représentations du futur Parc Naturel.

Vendredi 13 décembre, contribution au Café intergénérationnel organisé par l'Association pour les Echanges Intergénérationnels, à propos du Champ de Courses, Maison Saint Sever. 30 - 40 participants.

2014

Janvier

Vendredi 10, huitième assemblée générale (année 2013)

En prévision :

Programme Les rencontres du hérisson :

Samedi 24 et dimanche 25 mai, Graines de Jardin, dans le cadre de la Fête de la Nature.

2 thèmes :

Herbes folles, jeunes pousses et vieilles branches

Le jardin du sixième sens

Dimanche 28 septembre, Automne aux Bruyères.

Septembre, journées associatives de Sotteville lès Rouen, Saint Etienne du Rouvray, Rouen.



PORTE OUVERTE

Et si le futur *Parc* réussissait à faire oublier un lieu de vacances? Est-ce un rêve?

Le Parc n'est pas un jardin public de plus, un « espace vert », avec la juxtaposition d'un bassin, d'une pelouse de ray-grass, de cultivars et d'arbres clonés. Il incarne à l'opposé un monde comme on le veut : végétal, enviable, attirant, diversifié, source inépuisable d'observations, de découvertes mais aussi et forcément de nostalgie.

Un monde où il fait bon vivre et respirer, au service du mouvement, de la couleur et du lien, où il est possible d'ouvrir une parenthèse, quelques instants: Les instants qui suffisent pour surprendre une sitelle en train de descendre un tronc d'arbre, pour s'apercevoir que les vipérines « sont arrivées », que, là, sur ce chemin, un pompile tire par une patte l'araignée qu'il vient de paralyser...

Un *Parc* qui se débrouille par conséquent, qui mène sa vie et dans lequel l'équilibre cherche sa voie.

Un *Parc* en guise de thérapie. Une nature comme on n'en voit plus à la campagne : il faudra venir à Rouen pour la revoir et s'y promener. L'exemplarité pourrait bien tenir à ça, d'autant que le réchauffement climatique pourrait l'associer à un salutaire rafraîchissement.

Sa composition offre un paysage dont les ingrédients, tirés de l'histoire, ont à peu près partout disparu, du fait de l'agriculture intensive et du productivisme général ambiant.





DECLARATION D'INTENTIONS : LES ASSOCIATIONS ENSEMBLE POUR LE PARC NATUREL URBAIN DES BRUYERES

PREAMBULE :

Ouvert en 1861, le champ de courses des Bruyères compte parmi les lieux historiques éminents de l'agglomération rouennaise.

Vaste de 28 hectares, cet ancien hippodrome, dont l'activité hippique a cessé depuis 3 années, apparaît comme un lieu de transition entre une zone fortement urbanisée et la forêt, elle-même victime de trop nombreuses destructions successives.

Apprécié des habitants, le champ de courses des Bruyères permet de pratiquer sports et loisirs de détente, tout en offrant de multiples possibilités d'accès à une découverte active de la nature.

Alertée par des projets qui pourraient remettre en cause fondamentalement la finalité de ce lieu de vie, l'association *Champ de Courses des Bruyères Ensemble* souhaite :

- ▶ rassembler largement les habitants et les associations de l'agglomération pour construire un projet collectif de territoire préservant l'environnement et les activités du site ;

- ▶ s'inscrire dans une démarche douce permettant la diversification du patrimoine naturel du parc, en évitant les traitements chimiques et la banalisation des aménagements végétaux ;

- ▶ respecter la nature en préservant les espèces animales et végétales, après avoir réalisé un état des lieux exhaustif avant tout aménagement, et en implantant des espèces végétales locales qui soient favorables à l'installation de nouvelles espèces animales ;

- ▶ permettre au maximum d'usagers de pratiquer leur activité favorite, sans détruire l'esprit du site par des projets d'équipements lourds et fermés, accessibles exclusivement à des catégories spécifiques d'utilisateurs (cas du golf).

Partageant ces principes, l'ensemble des associations soussignées expriment leur volonté commune de préserver le champ de courses des Bruyères, l'un des derniers poumons verts de l'agglomération rouennaise et s'engagent à œuvrer ensemble pour que l'ancien hippodrome des Bruyères soit transformé en un *parc naturel urbain*, répondant, notamment, aux conditions précisées ci-dessous :

Article 1 : Objectif de la création du Parc Naturel Urbain des Bruyères :

Fruit d'une volonté commune d'agir ensemble pour le développement durable d'un territoire à forte valeur patrimoniale, *le Parc Naturel Urbain des Bruyères* doit être un projet collectif qui préserve l'environnement et offre un cadre favorable à des activités sportives, culturelles et de loisir.

Il a pour ambition majeure d'offrir à tous les habitants de l'agglomération de Rouen une meilleure qualité de vie, tout en valorisant les lieux dans toutes leurs dimensions : paysage, écologie, développement local, urbanisme, histoire et mémoire.



Article 2 : Gestion du Parc :

Véritable transition entre la nature et la ville, *le Parc Naturel Urbain des Bruyères* nécessite la mise en œuvre d'une gestion innovante, par la participation active et responsable des associations partenaires et des habitants à la conception et à la vie du parc, en tenant compte du passé du site et de son potentiel pour l'avenir.

Il s'agit également de minimiser les coûts d'investissements, de promouvoir un projet économe en eau et de proposer un aménagement qui permette de couvrir à long terme une partie des fonds nécessaires au fonctionnement.

La conception et les modes de fonctionnement du Parc contribueront également à favoriser l'insertion des personnes en difficulté.

Article 3 : Préservation des espèces présentes sur le site et diversification :

L'espace représenté par le Champ de Courses des Bruyères contient une petite faune qu'il faut préserver. Cela impose de conserver zones sauvages et bâtiments anciens.

Il faut également conserver les plantes identitaires du site (ligneuses comme herbacées) et favoriser l'installation d'espèces animales différentes et différenciées, comme des abeilles et autres invertébrés, des oiseaux et des petits mammifères, en recréant les milieux végétaux naturels qui leur sont indispensables.

Article 4 : Respect de l'histoire - Réintroduire les équidés :

La réintroduction d'une activité équine sur le site, lieu si longtemps consacré au cheval, constitue un lien avec l'histoire.

Les contacts, les échanges entre les générations et le cheval sont également source de richesse inépuisable. Ils sont un élément appréciable pour la réinsertion de publics fragilisés.

Article 5 : Respect du patrimoine naturel local :

Des paysages représentant le patrimoine normand (espaces de nature, zones humides, prairies, cultures, haies...) seront aménagés, en préservant ainsi la biodiversité et en appliquant des méthodes de gestion biologiques respectueuses du sol et des eaux souterraines.

Des activités, tels que l'entretien des jardins, des vergers, permettront à des habitants, des moins jeunes aux plus jeunes, de cultiver des espèces locales (légumes anciens, plantations diverses...) susceptibles de contribuer à la (re) découverte de goûts oubliés.



Article 6 : Un lieu d'éducation et de formation à l'environnement et au développement durable :

Le Champ de course des Bruyères doit devenir un espace d'éducation à l'environnement durable avec participation éco - citoyenne, un lieu où le patrimoine naturel est reconstitué, notamment sous forme de jardins pédagogiques (pour scolaires ou autres groupes), de jardins de bio - diversité, de jardins familiaux, de jardins partagés (parcelles collectives, jardins pour personnes en difficulté...)

Article 7 : Un lieu de pratiques ludiques, corporelles et sportives, individuelles et collectives :

Les clubs sportifs utilisateurs, ainsi que les autres pratiquants d'activités physiques, tel le jogging, pourront exercer leur discipline favorite grâce à la réalisation d'installations, qui entrent dans le cadre du projet.

Article 8 : Des activités de loisirs :

Des espaces destinés à des activités de loisirs pour les jeunes et moins jeunes seront ouverts.

Article 9 : Un paysage exemplaire :

La construction d'un nouveau paysage, comprenant au besoin l'intervention d'artistes et de créateurs pour permettre son appréhension, sera recherchée. La notion de paysage doit être considérée dans sa globalité (coexistence de milieux : du plus humide au plus sec, introduction de la verticalité pour introduire des effets de perspective, etc.)

Le Parc Naturel Urbain des Bruyères pourra servir de référence et de lieu de formation aux nouvelles donnes de la biodiversité, pour les personnels des services techniques et d'environnement, ainsi que pour les élèves des centres d'apprentissage en horticulture et des établissements scolaires agricoles.

Article 10 : renforcer la trame verte de l'agglomération :

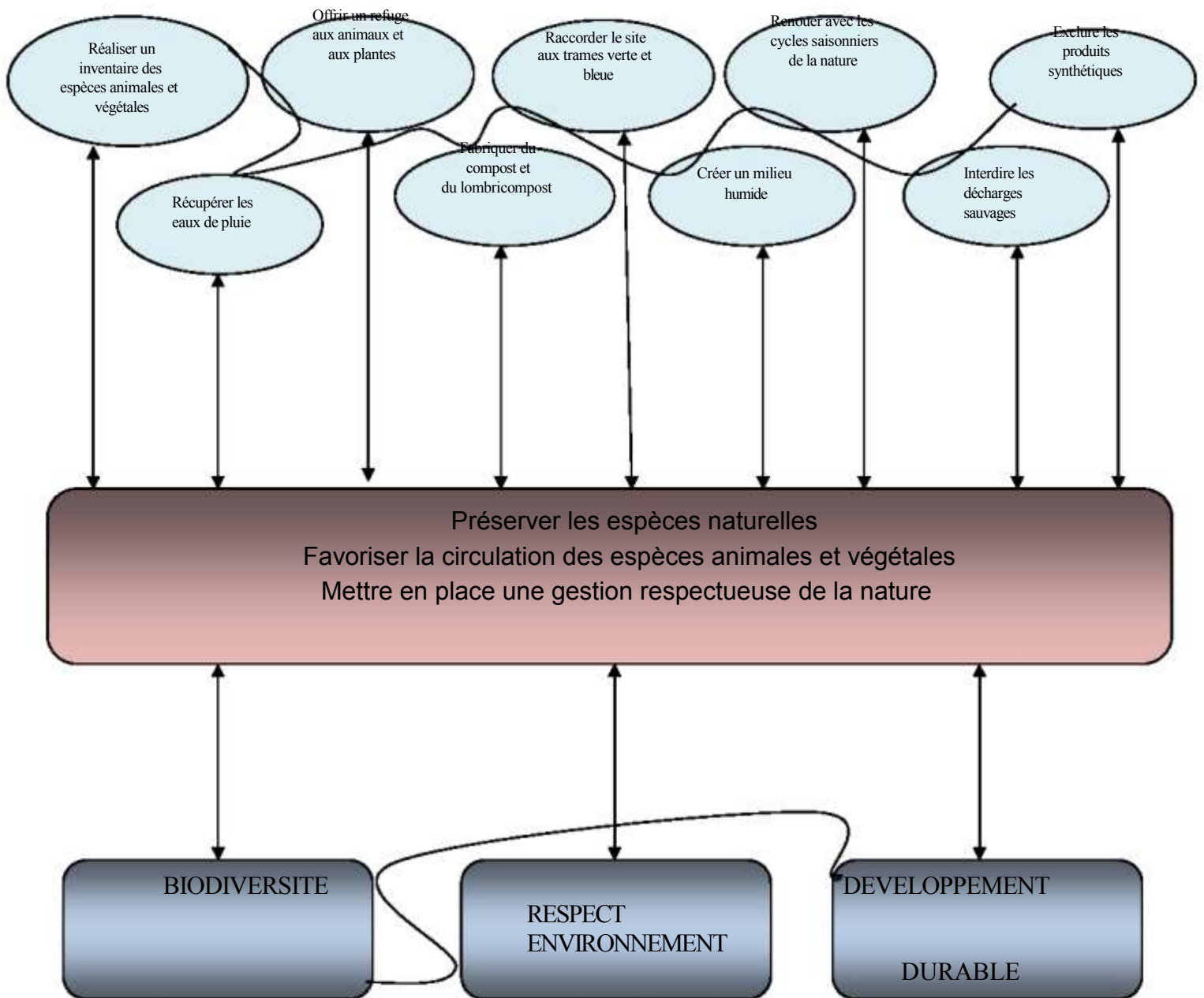
Il s'agira de consolider un axe stratégique d'espaces naturels sensibles, en intercalant *le Parc Naturel Urbain des Bruyères* dans la trame verte de l'Agglomération, entre le Jardin des Plantes et la Forêt du Rouvray, pour ensuite le relier à d'autres espaces, tels que le Parc Naturel Urbain des Hauts de Rouen et le Parc Naturel Urbain de Rouen, constitué par la Colline Sainte Catherine, la Vallée des Deux Rivières et le Site Naturel de Repainville.

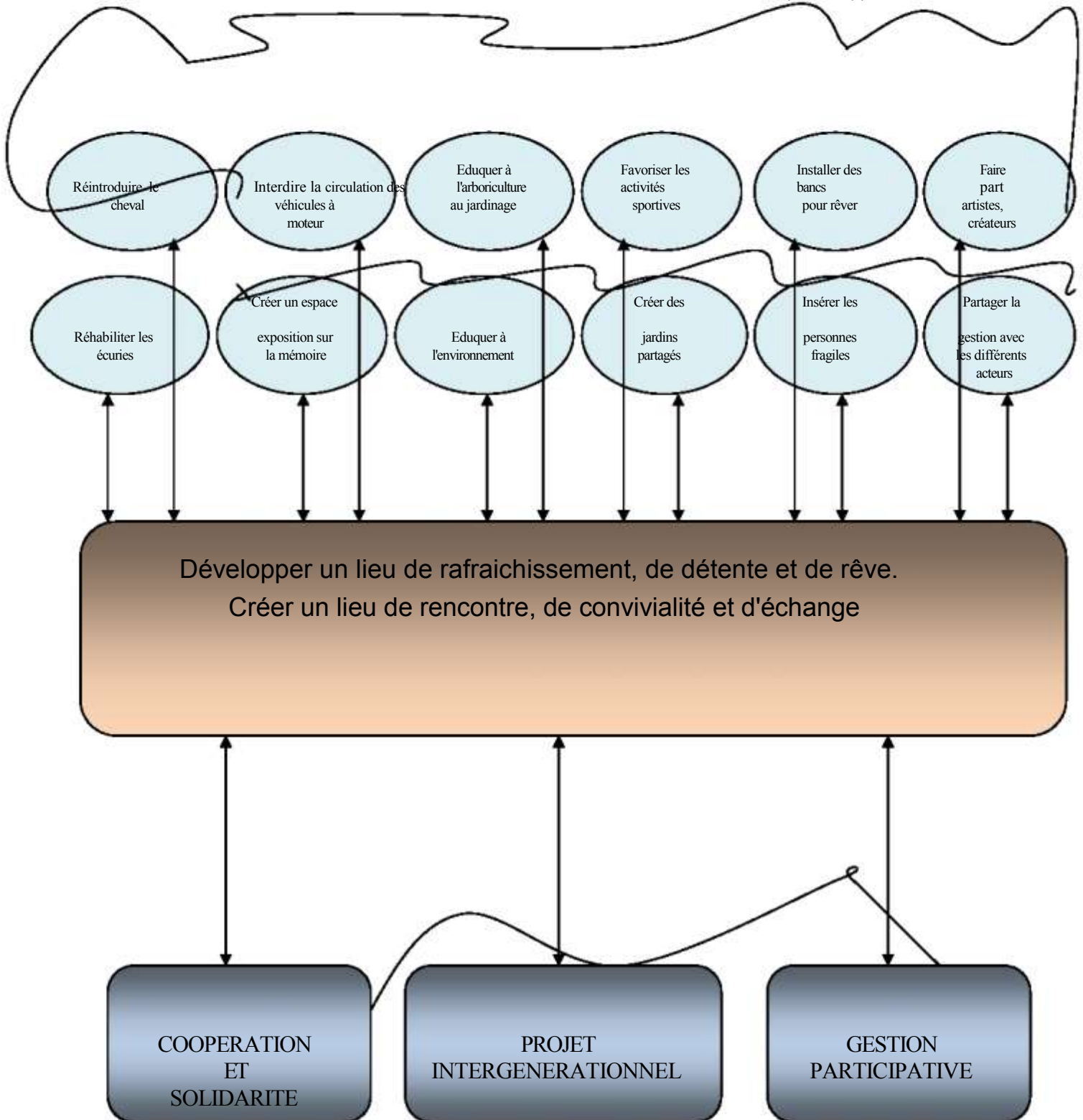
A terme, il s'agit de pouvoir rattacher *le Parc Naturel Urbain des Bruyères* à tout corridor vert susceptible de voir le jour dans l'agglomération de Rouen.

Texte rédigé par les représentants de 12 associations, entre septembre et novembre 2007. Version définitive proposée à la signature le 8 novembre 2007.



Carte des concepts





Cette carte est tirée d'un arbre de connaissances, créé en novembre 2009 par les participants aux activités. Elle indique des liens possibles entre les propositions de ce document.



ARBRE DE CONNAISSANCES



Expression, mémoire partagées des attentes. Des avis sont rédigés sur des petites feuilles collantes et disposés sur l'arbre, selon un code. En bleu-gris, à la base, les valeurs qui enracinent le projet, en orange sur le tronc les propositions d'aménagement « structurants », en vert sur les branches les préconisations « techniques » et les suggestions d'activités, de plus en plus particularisées, à partir du tronc. Il reste encore de la place !



LE JEU DU PROMENONS-NOUS

Voici une liste de **nos refus**.
Dans la colonne de droite, inscrivez **ce que vous voulez** en positif,
(La lecture de cette plaquette vous aidera-t-elle ?)

	Vos propositions
<p>Pas de lotissement Pas de centre commercial Pas d'héliport Pas de parc d'attraction Pas de traverse bitumée Pas d'infrastructure bâtie Pas de salle de spectacle Pas d'espaces sportifs trop importants Pas de golf Pas d'espaces couverts Pas ou peu d'espaces privés Pas d'utilisation de traitements chimiques (pas d'emploi de pesticides) Pas de fermeture Pas de serres Pas de camping Pas de commerces ambulants Pas de jardins privés Pas d'espaces réservés Pas de Parc à la française Pas de tontes systématiques Pas de plantes exogènes (non locales) Pas de plantes invasives (venues d'autres continents) Pas de « bassins » décoratifs.</p>	



Envoyez -nous vos réponses, si vous le voulez bien...





Ont participé à la réalisation de cette plaquette

Safia Bousenane

Micheline Feuillade

Nelly Lecomte

Pierrette Lemeter

Catherine Lucien

Marie-Claude Martin

Philippe Berenger-Lévêque

François Feuillade

Marc Goudard

Alain Jaunet

Jean-Pierre Laval

Jean-Claude Lucien

Guy Rovis

Images :



Jean-Marc Lesage, Marie Atinault

Micheline Feuillade, Jean-Claude Lucien

Photo de couverture :



Journée impressionniste du 26 septembre 2010

Mise en page et maquette : Kbiri Alaoui Malika

Champ de Courses des Bruyères Ensemble

1 rue de la Pelouse 76300 Sotteville lès Rouen

02 35 62 04 19

lucienat@wanadoo.fr



Edition mars 2014

Avec le soutien de :



***Du Champ de Courses au Parc Naturel Urbain des Bruyères.
Des habitants acteurs d'un territoire***

*Initiative d'habitants, **Champ de Courses des Bruyères Ensemble** contribue à la réalisation du Parc Naturel Urbain, prévu sur les 28 hectares de l'ancien hippodrome de Rouen.*

Depuis plus de sept ans, l'association assure une veille « citoyenne » et mène une réflexion, nourrie de témoignages, d'informations et d'entretiens avec des décideurs et des experts. Des journées de fête sur le terrain, animées en coopération avec d'autres organisations, incitent à l'expression de points de vue différenciés.

Les textes rassemblés ici ont été rédigés individuellement et organisés au sein d'un groupe. Le « débroussaillage » de tous les apports, dans leur diversité, permet de se poser des questions et de dessiner ainsi les contours d'un projet.

Comment intervenir pour que les transformations à opérer valorisent un patrimoine et un éco - système, façonnés par les équidés durant un siècle et demi ? Comment peut-on préserver des espèces naturelles, tout en facilitant la pratique d'activités physiques et sportives, individuelles ou en équipe ? Comment peut-on modeler un paysage, sans le « dénaturer » ?

Comment le Parc Naturel des Bruyères, « zone noyau » sur les trames, verte et bleue, pourrait-il faire émerger un pôle local du développement durable ? La construction du lien social, des pratiques écologiques attractives, l'éducation à l'environnement, la création de richesses et de nouveaux emplois sont-elles des options à retenir ?

Le « jardin dans la Ville » représente d'abord un bien commun. Les auteurs de cette brochure font dépendre son intérêt d'une démarche participative et associative.

*Champ de Courses des Bruyères Ensemble
luciencat@wanadoo.fr*